

SAINT QUENTIN IMMOBILIER

Cartes professionnelles gestion et transaction n°CPI 38022016000005575

SARL au Capital de 50 000 € - Transactions et Gestion Immobilières

Immatriculée au RCS de Vienne 377715800019

Centre Commercial Les Muguets - 38070 - ST QUENTIN FALLAVIER

Tel : 04 74 94 46 30

98, rue de la république-38440 Saint Jean de Bournay

Tel : 04 74 19 56 86

BAREME PRESTATIONS DE SERVICE

* Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 89 art 5)

- Visite, constitution dossier et rédaction bail à charge propriétaire ½ mois de loyer, à charge locataire
½ mois de loyer plafonné à 8€ par m² habitable

Etablissement état des lieux à charge propriétaire et locataire (montant identique chacun)

-125 € pour un appartement T1 ou studio - 130 € pour un appartement T2

-135 € pour un appartement T3 - 145 € pour un appartement T4

-150 € pour un appartement T5

-155 € pour une maison T3 -165 € pour une maison de T4

- 175 € pour une maison T5 -180 € pour une maison de T6

Les honoraires rédaction état des lieux sont plafonnés à 3 € par m² habitable

* Gestion immobilière

6 % HT des montants encaissés soit 7,20 % TTC

* Gestion immobilière avec garantie de paiement des loyers, charges, taxes, et détériorations immobilières (voir conditions)

6,5 % HT + 2% TTC des montants encaissés soit 9,8 % TTC

* Honoraires pour travaux

Travaux inférieurs à 1 000 € : 2,5 % HT, soit 2,99 % TTC du coût TTC des travaux

Travaux de 1000 € à 15 000 € : 2 % HT, soit 2,39 % TTC du coût TTC des travaux

Travaux supérieurs à 15 000 € : 1,5 % HT, soit 1,79 % TTC du coût TTC des travaux

* Vacation horaire : 55 € HT, soit 66€ TTC

* Gestion dossier sinistre

Sans déplacement 6 % HT, soit 7,18 % TTC de l'indemnité obtenue

avec déplacement 6 % HT, soit 7,18 % TTC de l'indemnité obtenue + vacations horaires.

* Gestion du contentieux

Remise en contentieux : 65 € TTC

Remise à l'huissier, procédure simple (Somation de payer, injonction de payer) : 65 € TTC

Procédure complexe (Saisie mobilière, saisie gagerie, constitution d'avocat, procédure...):

295 € TTC

* Frais de photocopie : 0,50 € HT, soit 0,60 € TTC l'unité

* Frais de télécopie : 0,70 € HT, soit 4,82 € TTC l'unité

* Frais de baux commerciaux

- Etablissement du bail :

Sur la première année :

Loyer annuel < à 20 000 € : 10 % HT, soit 12 % TTC du loyer annuel

Loyer annuel de 20 000 € à 30 000 € : 9 % HT, soit 10,80 % TTC du loyer annuel

Loyer annuel > à 30 000 € : 8 % HT, soit 9,60 % TTC du loyer annuel

Plus 1 % HT, soit 1,196 % TTC par année supplémentaire.

- Renouvellement du bail : 80 € HT, soit 96 € TTC

- Avenant de révision de loyer : 45 € HT, soit 54 € TTC

- Subrogation : 110 € HT, soit 132 € TTC

- Recherche de locataire : 1/12 HT du loyer annuel HT

* Arrêt définitif de gestion : 105 € TTC par lot.

* Honoraires maximum sur transactions immobilières

Montant de la vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
tranche inférieure à 100 000	5,85 %	7 %
de 100 000€ à 150 000€	5,02 %	6 %
de 150 000 € à 200 000 €	4,60 %	5,50 %
au delà de 200 000 €	4,18 %	5 %

* Tous les prix indiqués en transaction sont indiqués commission comprise